

Fiche réflexe

COVID-19

Signalement de clôture

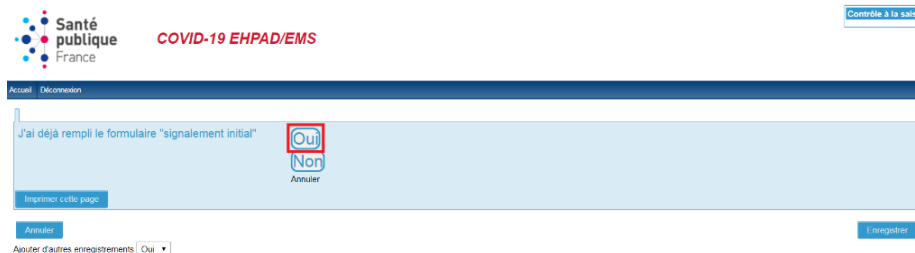
Ce bilan de clôture permet de décrire chaque semaine l'évolution de l'impact de l'épidémie dans les établissements sociaux et médico-sociaux. **A renseigner en l'absence de nouveaux cas pendant 14 jours OU lorsque l'épisode est infirmé**

Pour complément d'informations à cette fiche réflexe, vous pouvez consulter le [Guide régional pour les établissements sociaux et médico-sociaux](#)

Cliquez sur « **Nouvel enregistrement** »

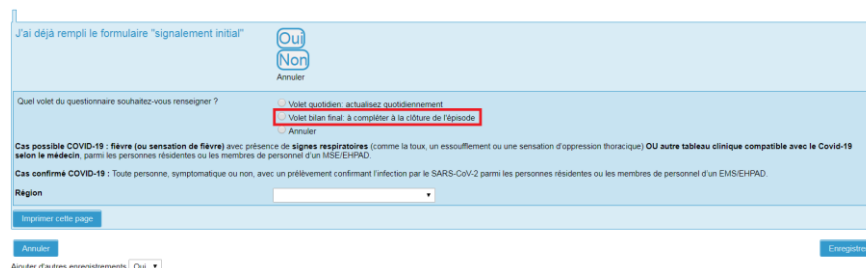


Si un signalement initial a déjà été complété, cochez « **Oui** ».



Si vous n'avez pas déclaré de signalement initial pour cet épisode, cochez « **Non** » et déclarer un signalement initial (cf fiche réflexe – signalement initial)

Dans la partie suivante, sélectionner « **Volet bilan final, à compléter à la clôture de l'épisode** »



Sélectionner la région ET rechercher votre établissement

Etape indispensable pour :

- **Finaliser le décompte pour votre structure**
- **ATTENTION : ne pas clôturer l'épisode d'un autre établissement.**

J'ai déjà rempli le formulaire "signalement initial"

Oui
 Non
Annuler

Quel volet du questionnaire souhaitez-vous renseigner ?

Volet quotidien: actualisez quotidiennement
 Volet bilan final: à compléter à la clôture de l'épisode
 Annuler

Cas possible COVID-19 : fièvre (ou sensation de fièvre) avec présence de signes respiratoires (comme la toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression thoracique) **OU autre tableau clinique compatible avec le Covid-19 selon le médecin**, parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un MSE/EHPAD.

Cas confirmé COVID-19 : Toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2 parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EMS/EHPAD.

Région

Volet Bilan final : A compléter à la clôture de l'épisode

Compléter ce bilan 14 jours après la survenue du dernier cas

Code postal suivi du nom de l'établissement: *

Sélectionner la **région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE** dans la liste déroulante. Commencer à inscrire **l'identifiant tel qu'il a été saisi dans le signalement initial**. Puis sélectionner **l'identifiant de votre épisode** dans la liste déroulante qui s'affiche.

Attention : Il ne faut **pas réutiliser un identifiant** auquel a été **posé la mention « _CLOTURE »** ou **« _INFIRME »** pour ne pas « mélanger » l'épisode actuel avec un ancien épisode clôturé ou infirmé.

Choisissez bien le bon identifiant d'épisode, **surtout si vous avez déjà fait plusieurs signalements**.

Renseigner la « **date du bilan** » : il s'agit de la date à laquelle le signalement de clôture a été effectué (*i.e.* la date du bilan de clôture et non la date de saisie qui peut être ultérieure à la date de bilan).

Renseigner ensuite la **date de début des signes du dernier cas**. Cette date permet de vérifier que le délai de **14 jours sans nouveau cas** est conforme.

Situation finale de l'épisode COVID-19 à renseigner

	Résidents	Membres du personnel
Nombre de cas confirmés de COVID-19	<input type="text" value="obligatoire"/>	<input type="text" value="obligatoire"/>
Nombre de cas possibles de COVID-19	<input type="text" value="obligatoire"/>	<input type="text" value="obligatoire"/>
Dont nombre de cas possibles/confirmés de COVID-19 hospitalisés	<input type="text" value="obligatoire"/>	<input type="text" value="obligatoire"/>
Dont nombre de cas possibles/confirmés de COVID-19 décédés dans l'établissement	<input type="text" value="obligatoire"/>	
Dont nombre de cas possibles/confirmés de COVID-19 décédés à l'hôpital	<input type="text" value="obligatoire"/>	

Depuis le début de l'épisode :

Nombre de tests COVID-19 réalisés chez les résidents:

Nombre de tests COVID-19 réalisés chez le personnel:

Commentaires:

1. **Pour la clôture d'un épisode en l'absence de nouveau cas pendant 14 jours :**

Le bilan final précise :

- chez les résidents, **les nombres totaux de cas** confirmés, de cas possibles, de cas hospitalisés et de décès dans l'établissement et à l'hôpital, **cumulés depuis le début de l'épisode** ;
- chez le personnel, **les nombres totaux de cas** confirmés, de cas possibles et de cas hospitalisés **cumulés depuis le début de l'épisode**.

Dans la partie « **Depuis le début de l'épisode** », préciser **le nombre de tests réalisés au cours de cet épisode**.

2. **Pour la clôture d'un épisode infirmé :**

Les nombres totaux de cas (possible ou confirmé, dont hospitalisé) et de décès (en établissement ou à l'hôpital) chez les résidents et de cas (possible ou confirmé, dont hospitalisé) chez le personnel doivent être égaux à 0.

Préciser dans la partie « **Depuis le début de l'épisode** » :

- **le nombre de tests réalisés au cours de cet épisode,**
- et, dans le champ « Commentaires », **les critères qui ont permis d'écarter le diagnostic de COVID-19.**

Attention : Avant d'enregistrer la fiche, il est conseillé de **garder une trace écrite** de ce signalement, car vous ne serez pas en mesure par la suite de consulter les informations enregistrées. Pour cela, imprimez et sauvegardez le questionnaire complété dans un fichier au format .pdf à l'aide du bouton en bas à gauche « **Imprimer cette page** ».

Lorsque le questionnaire est complété et que **les informations saisies ont été vérifiées**, il est nécessaire d'enregistrer le questionnaire à l'aide du bouton en bas à droite « **Enregistrer** ».

Vous serez alors redirigé sur la page d'accueil du site, **il n'y aura pas de message de confirmation** comme quoi vos données ont bien été transmises.

Pour information :

Lorsqu'un épisode est clôturé ou infirmé, Santé publique France modifie le nom de l'épisode en ajoutant « **_CLOTURE** » ou « **_INFIRME** » à la suite de l'identifiant de l'épisode constitué du code postal et du nom de l'établissement. Cela permettra à l'établissement de distinguer les épisodes clôturés ou infirmés de l'épisode en cours.

Pour toutes questions, en cas de difficultés pour vous connecter au portail ou pour déclarer les mises à jour quotidiennes et/ou la clôture, ou pour toute question sur la gestion de l'épisode, adressez un mail à covid-esms@santepubliquefrance.fr